

Strego Cholet
6 rue de Montréal
Parc du Carteron
BP 20307
49303 Cholet Cedex
Tél. : 02 41 75 62 62
Fax : 01 57 67 47 20
strego.cholet@strego.fr
www.strego.fr

Christophe Bigot
Jean-Louis Clochard
Thierry Croisey
Olivier Dupas
Ludovic Griveau
Stéphane Pitard
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ASSOCIATION DOM SORTAIS
3 rue Mongazon
49600 BEAUPREAU

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2012

Strego Cholet

6 rue de Montréal
Parc du Carteron
BP 20307
49303 Cholet Cedex
Tél. : 02 41 75 62 62
Fax : 01 57 67 47 20
strego.cholet@strego.fr
www.strego.fr

Christophe Bigot
Jean-Louis Clochard
Thierry Croisey
Olivier Dupas
Ludovic Griveau
Stéphane Pitard
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ASSOCIATION DOM SORTAIS
3 rue Mongazon
49600 BEAUPREAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2012

ASSOCIATION DOM SORTAIS
3, rue Mongazon
49600 - BEAUPREAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association DOM SORTAIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association et décrits dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, nos contrôles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la détermination des provisions pour risques et charges présentées au paragraphe 2.2.2 de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

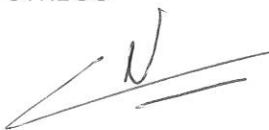
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cholet, le 3 janvier 2013

Le Commissaire aux Comptes
STREGO



Christophe BIGOT

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2012

Bilan

Association
DOM SORTAIS

Au : 31/08/2012

EUR

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/08/2011
Actif Immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	21 105	17 733	3 372	5 038
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	21 105	17 733	3 372	5 038
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	35 474	27 880	7 594	8 617
	Constructions	17 117 938	11 331 992	5 785 946	6 060 536
	Inst. techniques, mat.out.industriels	6 463 398	6 005 402	457 996	441 023
	Autres immobilisations corporelles	783 682	718 041	65 640	82 133
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours	345 297		345 297	264 217
	Avances et acomptes				
	Total	24 745 792	18 083 317	6 662 475	6 856 529
Immobilisations financières (2)	Participations	614		614	614
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	10		10	10
	Prêts	54 236		54 236	47 419
	Autres immobilisations financières	2 063		2 063	1 787
	Total	56 924		56 924	49 831
Total I		24 823 822	18 101 050	6 722 772	6 911 400
Actif Circulant	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements	9 343		9 343	8 030
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total	9 343		9 343	8 030
	Avances et acptes versés sur commandes	27 052		27 052	1 500
	Créances usagers et comptes rattachés	79 219	29 490	49 728	36 568
	Autres créances	626 337		626 337	543 141
	Total	705 557	29 490	676 066	579 710
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement	1 343 193		1 343 193	1 446 180
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	242 006		242 006	320 406
	Charges constatées d'avance (4)	72 501		72 501	72 916
Total II		2 399 654	29 490	2 370 163	2 428 743
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V		1 191 948		1 191 948	1 427 795
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		28 415 425	18 130 540	10 284 884	10 767 938
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				



Bilan

DOM SORTAIS

Au : 31/08/2012

EUR

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	2 918 240	2 739 319
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(3 227 314)	(2 706 583)
	Résultat de l'exercice	(175 554)	(520 731)
Fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports	2 994 729	2 961 563
	Legs et donations	2 765	2 765
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	831 456	809 163
	Provisions réglementées		
	Droits des propriétaires (commodat)		
Total I		3 344 322	3 285 496
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	443 746	466 890
	Provisions pour charges	91 000	100 000
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		534 746	566 890
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 213 902	5 552 124
	Emprunts et dettes financières divers (3)	339 179	368 013
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 820	2 100
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	243 228	240 523
	Dettes fiscales et sociales	248 753	258 943
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 391	125 042
	Autres dettes	37 518	47 881
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance (1)	297 022	320 922
Total III		6 405 815	6 915 551
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		10 284 884	10 767 938
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
Engagements donnés	(3) Dont emprunts participatifs		
	Sur les legs acceptés		
Engagements reçus	Autres		

Comptabilité tenue en



Compte de résultat

DOM SORTAIS

Période de l'exercice 01/09/2011 31/08/2012 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/09/2010 31/08/2011 Voir l'attestation

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	1 821 879 2 504 721	1 826 329 2 427 405
	Sous total	4 326 601	4 253 734
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	506 001	397 510
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	50 637	38 713
	Cotisations		
	Contributions volontaires		
	Autres produits (1)	273 308	248 699
Total des produits d'exploitation		5 156 549	4 938 657
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	111 648	126 745
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	315 135 (1 313)	332 716 (1 916)
	Autres achats et charges externes (2)	1 481 702	1 414 870
	Impôts, taxes et versements assimilés	139 321	136 227
	Salaires et traitements	1 654 193	1 605 518
	Charges sociales	677 466	680 233
	- sur immobilisations { amortissements provisions	877 833	878 649
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant : provisions	13 533	16 359
	- pour risques et charges : provisions	3 492	11 727
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	5 021	5 908
	Total des charges d'exploitation	5 278 036	5 207 039
Résultat d'exploitation		(121 487)	(268 382)
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 399	6 318
	Reprises sur provisions, transferts de charges	22 918	276 833
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	19 371	14 297
Total des produits financiers		45 689	297 449
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	1 653	433 015
	Intérêts et charges assimilées	127 578	124 466
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 325
	Total des charges financières	129 232	558 806
Résultat financier		(83 543)	(261 357)
Résultat courant avant impôt		(205 030)	(529 739)
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier	6 467	



Compte de résultat (suite)

DOM SORTAIS

Période de l'exercice 01/09/2011 31/08/2012 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/09/2010 31/08/2011 Voir l'attestation

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	36 300	22 391
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	36 300	22 391
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	6 762	13 383
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	61	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	6 824	13 383
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	29 476	9 008
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	5 238 539	5 258 498
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	5 414 093	5 779 230
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	(175 554)	(520 731)
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature	(1)	
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	(1)	
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en

(1) Les contributions volontaires ont fait l'objet d'une comptabilisation dans le compte de résultat : voir en annexe les informations détaillées.

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Néant.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

(voir tableau ci-après).

2.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens selon la décomposition par corps de métier.

(voir tableau d'amortissement ci-après).

2.1.3 Evaluation des stocks

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués selon la méthode du dernier prix d'achat.

Au 31/08/2012, les stocks s'élèvent à 9.3 K€.

Aucune dépréciation n'est pratiquée.

2.1.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Voir état des créances en § 2.2.3.

Tableau des immobilisations

DOM SORTAIS

Au : 31/08/2012

EUR

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Total I					
Autres immobilisations incorporelles	22 547		1 442		21 105
Total II	22 547		1 442		21 105
Immobilisations corporelles					
Terrains	35 474				35 474
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui	13 144 200	337 323	3 246		13 478 277
install. agenc. amén.	3 632 859	6 802			3 639 661
Install. techn., matériel, outillage	8 180 908	255 801	1 973 311		6 463 398
Install. générales, ag. am. divers	626 352				626 352
Matériels de transport	57 479		2 286		55 193
Mat. bur. et informatique, mobilier	191 159	1 168	90 190		102 137
Immob. corp. en cours immobiliers	264 217	345 297		264 217	345 297
mobiliers					
Avances et acomptes immobiliers					
mobiliers					
Total III	26 132 652	946 392	2 069 035	264 217	24 745 792
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	614				614
Autres titres immobilisés	10				10
Prêts et autres immob. financières	49 207	7 189	96		56 299
Total IV	49 831	7 189	96		56 924
Total général (I+II+III)	26 205 031	953 581	2 070 573	264 217	24 823 822

Comptabilité tenue en

Tableau des amortissements DOM SORTAIS

Au : 31/08/2012

EUR

Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Total I					
Autres immobilisations incorporelles	17 509	1 666	1 442		17 733
Total II	17 509	1 666	1 442		17 733
Immobilisations corporelles					
Constructions sur sol propre	26 856	1 023			27 880
sur sol d'autrui	8 039 001	446 200	3 246		8 481 956
install. agenc. amén.	2 677 521	172 514			2 850 036
Install. techn., matériel, outillage	7 739 884	238 829	1 973 311		6 005 402
Install. générales, ag. am. divers	575 609	12 620			588 230
Matériels de transport	30 245	3 554	2 286		31 513
Mat. bur. et informatique, mobilier	187 002	1 424	90 128		98 297
Immobilisations grevées de droits					
Total III	19 276 122	876 167	2 068 973		18 083 317
Total général (I+II+III)	19 293 631	877 833	2 070 415		18 101 050

Comptabilité tenue en



2.1.5 Crédit Bail

Un nouveau crédit bail concernant un matériel de restauration a été conclu sur la période.

	Terrains	Constructions	Installations matériel	Autres	Total
Valeur d'origine				23 597	23 597
Amortissements :					
Cumuls exercice antérieur				3 233	3 233
Dotation de l'exercice				6 467	6 467
TOTAL	-	-	-	9 700	9 700

2.1.6 Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition Unitaire	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
SICAV	2.145	2.145	0.0000	
SICAV TRAVAUX	2.145	2.145	0.0000	
SICAV CANTINE	0.307	0.307	0.0000	
Total	4.596	4.596	0.000	0.000

2.1.7 Produits à recevoir

Ils s'élèvent à 526 K€ et sont constitués essentiellement de subventions à recevoir.

2.1.8 Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 72 K€ et concernent l'exploitation.

2.1.9 Ecart conversion actif

L'écart de conversion relatif aux emprunts en devise (Franc Suisse) résulte des différences de taux de conversion entre celui de souscription de l'emprunt et celui constaté à la clôture. Le montant de l'écart s'élève à 1 192 K€.

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augment.	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Valeur du patrimoine intégré				0
Report à nouveau	-2 706 583	-520 731		- 3 227 314
Apports sans droit de reprise	2 739 320	178 920		2 918 240
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾				-
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				-
Réserves				-
Réserves indisponibles				-
Réserves statutaires ou contractuelles				-
Réserves réglementées				-
Autres réserves ⁽²⁾				

⁽¹⁾ Les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

⁽²⁾ Dont réserve pour projet associatif

2.2.1.2 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
Apports	2 961 563	212 086	178 920	2 994 729
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme				0
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	2 765	0		2 765
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				0
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				0
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme	809 163	247 467	225 175	831 455
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				0
Provisions réglementées				0
Droits des propriétaires (Commodat)				-

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Voir tableau page suivante.

La provision pour charges est constituée :

- de la provision pour indemnités de départ en retraite des personnels OGEC pour 80 K€ et 11 K€ pour le CFP.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

- Taux d'actualisation : 2.82 %
- Taux annuel moyen d'évolution des rémunérations (inflation comprise) : 1.5 %
- Le Taux de turn over retenu est : faible
- Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité Hommes et Femmes officielles.

- de la provision pour risque d'un montant de 32 K€.
- de la provision pour perte de change d'un montant de 412 K€.
La méthode de calcul de cette provision est constituée par le produit de l'écart de conversion par la durée courue de l'emprunt sur sa durée totale.

Tableau des réserves et provisions

DOM SORTAIS

Au : 31/08/2012

EUR

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves statutaires				
	Réserves pour investissement				
	Réserves de trésorerie				
	Réserve d'intervention				
	Autres réserves				
	Total réserves				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques	466 890	5 146	28 290	443 746
	Provisions pour indemnité de départ à la retraite	100 000		9 000	91 000
	Provisions pour grosses réparations				
	- biens en propriété				
	- biens en commodat				
	- biens en location				
	Total	566 890	5 146	37 290	534 746
Provisions pour dépréciations	Sur immobilisations - incorporelles				
	- corporelles				
	- financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes familles ou élèves	23 288	13 533	7 331	29 490
	Autres provisions pour dépréciation				
	Total	23 288	13 533	7 331	29 490
Dont dotations et reprises :					
	- d'exploitation		17 026	21 703	
	- financières		1 653	22 918	
	- exceptionnelles				

Comptabilité tenue en

2.2.3 Etat des dettes

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an			Echéances à moins d'un an	Echéances	
							à plus d'un an	à plus de 5 ans
Créance de l'actif immobilisé				Empr. obligat. convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)	54.2		54.2	Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres				- à 2 ans maximum à l'origine				
Créances de l'actif circulant				- à plus de 2 ans à l'origine	5 214	1 488	1 193	2 533
Créances clients et comptes rattachés	174	174		Emprunts et dettes financières divers (2)	339		339	
Autres	531	531		Dettes fourn. et cptes rattachés	243	243		
Charges constatées d'avance	72	72		Dettes fiscales et sociales	249	249		
				Dettes/immos et cptes rattachés	11	11		
				Autres dettes	38	38		
				Produits constatés d'avance	297	297		
Total	831.2	777	54.2	Total	6 391	2 326	1 532	2 533
1) prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200			
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exerc.	567			

- (a) non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

2.2.4 Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 297 K€ et concernent l'exploitation.

3 Engagement hors bilan

3.1 Emprunts auprès des organismes bancaires

Au 31 août 2012, l'engagement s'élève à la somme de 5 214 K€.

3.2 Charge future concernant les indemnités de départ en retraite

Se reporter à la note n° 2.2.2.1.

3.3 Tableau d'évolution des effectifs

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	Variation
Collège	768	784	778	751	- 27
Lycée	523	512	512	564	+ 52
BTS	50	51	47	37	- 10
Pinier neuf	333	368	367	352	- 15
Total	1 674	1 715	1 704	1 704	0

3.4 Contrat de mise à disposition gracieuse

La mise à disposition gracieuse des locaux de l'établissement fait l'objet de contrats. Concernant les locaux du Pinier Neuf et de l'ancien collège d'Elbée, les conventions sont consenties pour une durée de 99 années à compter du 1^{er} septembre 1997. Concernant les locaux d'anciennement Notre Dame de Bonnes Nouvelles, la convention est conclue pour 3 années à compter du 1^{er} septembre 1992 et renouvelable par période triennale par tacite reconduction.

3.5 Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 107 951 € en 2011/2012

3.6 **DIF**

Au 31/12/2011, le nombre d'heures acquis, dû aux salariés s'élève à 6 010 heures.

3.7 **Honoraires versés au commissaire aux comptes**

Les honoraires versés au commissaire aux comptes sur la période s'élèvent à 11 750 €.



Strego Cholet

6 rue de Montréal
Parc du Carteron
BP 20307
49303 Cholet Cedex
Tél. : 02 41 75 62 62
Fax : 01 57 67 47 20
strego.cholet@strego.fr
www.strego.fr

Christophe Bigot
Jean-Louis Clochard
Thierry Croisey
Olivier Dupas
Ludovic Griveau
Stéphane Pitard
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ASSOCIATION DOM SORTAIS
3 rue Mongazon
49600 BEAUPREAU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2012

ASSOCIATION DOM SORTAIS
3, rue Mongazon
49600 - BEAUPREAU

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 août 2012**

Aux membres adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

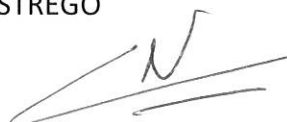
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Cholet, le 3 janvier 2013

Le Commissaire aux Comptes
STREGO



Christophe BIGOT